

Zeitschrift:	Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber:	Schweizer Heimatschutz
Band:	108 (2013)
Heft:	4: Denkmalpflege heute = La conservation du patrimoine aujourd'hui
Artikel:	"Il manque une vraie compréhension du patrimoine" = "Es fehlt ein echtes Verständnis für das bauliche Erbe"
Autor:	Keller, Monique
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-392095

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LAURENT CHENU, CONSERVATEUR CANTONAL DES MONUMENTS ET SITES DE L'ÉTAT DE VAUD

«Il manque une vraie compréhension du patrimoine»

Laurent Chenu, conservateur cantonal des Monuments et Sites de l'Etat de Vaud, se donne la double ambition d'inscrire le patrimoine dans une dimension territoriale et dynamique. Plus que les vieilles pierres, c'est l'identité d'un lieu qui mérite d'être sauvegardée, selon lui.

Monique Keller, Architecte dipl. EPFL, Zurich

« Le terme de conservateur ne me convient pas particulièrement, je me vois plutôt en commissaire ou curateur du patrimoine », explique Laurent Chenu. Car le métier a changé: le travail de conservation des monuments historiques, proprement dit, a été fait. En acceptant ce poste il y a quatre ans, l'architecte genevois s'est fixé comme double ambition d'inscrire le patrimoine dans une approche à la fois dynamique et territoriale. « Le patrimoine n'est pas un état. Pour construire un monument, on a détruit auparavant. Il ne s'agit de mettre sous cloche ni les objets ni les espaces, mais de les placer dans une perspective historique et signifiante. » L'autre dimension qui lui tient à cœur est l'approche territoriale afin de mieux protéger les ensembles architecturaux, les paysages construits et les espaces publics de valeur. A titre d'exemple, Laurent Chenu cite Grandson, dont la ville haute est le théâtre de plusieurs projets d'aménagement. « J'interviens dans ce cas pour éviter la pose de bacs à fleurs et autres aménagements superflus. Le projet doit restituer une certaine spatialité d'origine pour mettre en valeur la qualité du site. Les contraintes techniques ne doivent pas occulter l'identité d'un lieu. »

Voir, lire et écrire

Après des études d'architecture à Lausanne et à Venise, Laurent Chenu a ouvert, avec son associé, son propre bureau. Il construira pendant une vingtaine d'années de nombreux ouvrages, dont le Laténium, le Musée d'archéologie de Hauterive ou la plateforme douanière de Bardonnex. Comment passe-t-on de l'architecture à la conservation des monuments et des sites, deux métiers a priori opposés? « J'ai toujours essayé d'inscrire les projets dans leur environnement culturel et dans une temporalité, bien au-delà des modes. Les questions patrimoniales, à travers des projets de restauration ou de transformation, se posent à moi depuis longtemps. » Selon lui, un bâtiment doit être habité, au sens large du terme. « Pour le patrimoine, c'est la même chose. Je ne fais pas de distinction, au niveau du processus, entre mon travail en tant qu'architecte et celui de conservateur. » Travailler dans le patrimoine suppose donc un acte créatif: il s'agit de voir l'objet, de le lire selon des critères bien précis pour ensuite écrire la suite.

L'acte créatif décrit par Laurent Chenu n'est pas toujours compris, comme nous le rappellent les ruines de Perregaux, visibles depuis les bureaux lausannois des monuments et de sites: le débat autour de la toiture du futur siège du Parlement vaudois montre à quel point les fronts sont figés entre défenseurs d'un statu quo et ceux

qui pensent que le patrimoine doit évoluer. « Le problème, c'est qu'il manque une vraie compréhension du patrimoine. Il doit être vu comme une richesse et non une contrainte », remarque le conservateur cantonal. « Il faut gérer cette ressource au mieux. Agir sur le patrimoine, c'est penser au futur. » Et de regretter le manque de moyens mis à disposition pour la communication et la sensibilisation du public.

Sensibiliser aussi pour faire connaître un métier méconnu, une fonction peu gratifiante. « Notre rôle est censé être celui de l'expert qui donne son avis pour permettre aux politiques ou aux propriétaires de prendre une décision. Or ce qui se passe, c'est exactement l'inverse: tout le monde a un avis sur le patrimoine, et en dernier recours on nous demande de transiger parce que personne ne veut prendre cette responsabilité. »

Opportunisme patrimonial

L'autre attitude qui ne facilite pas la tâche du conservateur cantonal, c'est, selon ses propres termes, l'opportunisme patrimonial. « On utilise le patrimoine quand ça nous arrange et on le jette quand on n'en veut plus. » Le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne illustre parfaitement le phénomène. Quand le site a été retenu, le dépôt de locomotives a été porté aux nues comme le réceptacle magnifique et unique pour le nouveau musée. Or le règlement du concours d'architecture a autorisé la destruction du bâtiment pourtant classé d'importance régionale. « La démarche n'est pas cohérente », regrette Laurent Chenu. Et de préciser: « Le fait

«Agir sur le patrimoine, c'est penser au futur.»

de le démolir ne me gêne pas en soi, à condition de mettre en évidence la forte valeur patrimoniale du site. Car faire le patrimoine, c'est aussi savoir détruire, mais avec la conscience de ce que ça implique. » Finalement, le projet lauréat remplacera l'entrepôt par un nouveau bâtiment. « Dans ce cas, il faut accompagner le mouvement de destruction, le documenter et écouter ce que le bâtiment à encore à nous dire. » De cette démarche est né un travail créatif réalisé par plusieurs artistes contemporains loin de toute nostalgie. En initiant cet « artefact artistique », le conservateur cantonal a visiblement endossé son rôle de curateur du patrimoine.



Laurent Chenu, conservateur cantonal des monuments et sites de l'Etat de Vaud, devant le dépôt de locomotives à Lausanne

Laurent Chenu, Denkmalpfleger des Kantons Genf, vor der Lokomotivremise in Lausanne

«Es fehlt ein echtes Verständnis für das bauliche Erbe»

Laurent Chenu versteht sich nicht so sehr als Bewahrer des baulichen Erbes, sondern vielmehr als Kurator. Als der Genfer Architekt seine Stelle in der Waadtländer Denkmalpflege vor vier Jahren übernahm, wollte er eine dynamische Veränderung des baulichen Erbes ermöglichen. Sein Credo: Objekte und Räume müssen immer auch aus einer historischen Perspektive betrachtet werden. Ebenso wichtig ist ihm der territoriale Ansatz, um Ensembles, Kulturlandschaften und wertvolle öffentliche Räume besser zu schützen. Entscheidend ist immer, die Qualität und Identität eines Ortes zu bewahren.

Betrachten, entziffern, schreiben

Nach dem Architekturstudium in Lausanne und Venedig eröffnete Laurent Chenu zusammen mit einem Partner ein Büro und realisierte während 20 Jahren zahlreiche Bauten. Schon damals bemühte er sich, Projekte in ihre kulturelle Umgebung und einen zeitlichen Rahmen einzubetten, und setzte sich bei Restaurierungen mit denkmalpflegerischen Fragen auseinander. Die Denkmalpflege ist für ihn ein kreativer Akt, bei dem es darum geht, ein Objekt zu betrachten, zu entziffern und seine Fortsetzung zu schreiben.

Was dies bedeutet, ist aber umstritten. Ein Beispiel dafür ist das

Perregaux-Gebäude: Die Debatte rund um das Dach des zukünftigen Sitzes des Waadtländer Parlaments zeigt, wie verhärtet die Fronten sind zwischen den Verfechtern des Status quo und jenen, die sich für eine Entwicklung des baulichen Erbes aussprechen. «Es fehlt ein echtes Verständnis für das bauliche Erbe, das als Schatz und nicht als Einschränkung betrachtet werden muss», erklärt Chenu.

Opportunistischer Denkmalschutz

Erschwerend hinzu kommt der opportunistische Denkmalschutz, wie Chenu dies nennt: «Das bauliche Erbe wird genutzt, wenn es uns passt, und aufgegeben, wenn wir es nicht mehr wollen.» Das neue kantonale Kunstmuseum in Lausanne ist ein Paradebeispiel dafür. Anfänglich wurde die ehemalige Lokomotivremise, die als Bau von regionaler Bedeutung klassiert ist, als einzigartiges Gefäß für das neue Museum gepriesen. Im Reglement zum Architekturwettbewerb wurde ihr Abriss jedoch erlaubt. Chenu bedauert dieses unkohärente Vorgehen, wobei ihn der Abriss an sich nicht stört, sofern die grosse historische Bedeutung des Areals fassbar bleibt: «Bauliches Erbe erschaffen heisst ja auch zerstören. Man muss sich aber bewusst sein, was dies bedeutet. Jetzt geht es darum, den Abriss zu begleiten und zu dokumentieren.» Diese kreative Arbeit wird nun von mehreren Kunstschaaffenden fern von jeder nostalgischen Schwärmerei umgesetzt – und als Initiant dieses «künstlerischen Artifakts» hat der kantonale Denkmalpfleger seine Rolle als Kurator definitiv gefestigt.